



Jean-Daniel BALET

Swiss Respect

Dans le sillage de la crise du « subprime » en 2008, les « vieilles démocraties » ont dû venir à l'aide des banques en détresse. Les Etats de l'UE et les USA se sont ensuite laissé entraîner dans la tourmente de la dette souveraine.

Hésitantes au lieu de régler pragmatiquement leurs problèmes, leurs autorités ont trouvé des boucs-émissaires, notamment la place financière suisse, pour détourner l'attention de leurs peuples sur leurs erreurs, profitant au passage d'éliminer un concurrent et de rapatrier à bon compte une épargne qui avait quitté leurs juridictions fiscales beaucoup trop gourmandes.

Depuis plus de 15 ans, la Suisse est constamment attaquée dans le cadre de la guerre économique, financière et monétaire que les USA ont déclenché pour préserver leurs intérêts légitimes. Carlo Jagmetti (Ambassadeur Suisse à Washington durant l'affaire des « fonds en déshérence »), qui l'avait affirmé déjà en 1997, en a été « remercié ».

Notre pays est pris dans un véritable conflit et nos autorités fédérales ne semblent pas avoir pris en compte cet état de fait. Elles se contentent de prendre mot avec les banques (et leurs dirigeants) qui sont des personnes morales dont l'activité est facilement dé-localisable et dont les intérêts légitimes divergent donc fondamentalement du bien commun. Elles répondent aux attaques, l'une après l'autre, au lieu de présenter un front commun et solide sur la base d'une stratégie géoéconomique de circonstance.

Seule la dénommée « weissgeld Stratégie » a été officiellement émise par le Conseil fédéral.

Outre le fait que ce qualificatif malheureux donne la fausse impression qu'il n'y a que de l'argent noir en Suisse, cette stratégie n'est tout simplement pas appropriée ni applicable.

D'un part, les régimes fiscaux comportent de nombreuses différences et spécificités selon les Etats (pour des raisons de concurrence fiscale visant justement à attirer certains capitaux !!!). D'autre part il faut savoir quel type d'impôt est visé.

De quelle juridiction parle-t-on ? D'un résident en Angleterre non domicilié, d'un belge ou d'un Indien ? De l'impôt sur la fortune, le revenu, les plus value.s en capital, les successions, la TVA ? Pour des personnes physiques ou morales ? Et l'on souhaiterait transférer aux employés de banque, promus au rang d'agents fiscaux étrangers, la responsabilité de contrôler leurs clients...

Au lieu d'utiliser les armes de la souveraineté nationale et du droit, le Conseil Fédéral s'est constamment plié aux requêtes de nos adversaires (abandon unilatéral de la distinction entre évasion et fraude fiscale et soumission à l'art. 26 du modèle de convention fiscale de l'OCDE, acceptation des demandes groupées, etc), sans consulter systématiquement le Parlement ou le peuple.

Dans l'urgence, et sous la pression, nos autorités ont précipitamment choisi des solutions et pris des dispositions irrationnelles, notamment celles qui violent le droit de notre pays (autorisation de livrer les noms de clients aux USA en 2010/ et de collaborateurs en 2012)

Ces abus de pouvoir et la prise de décisions illégales de la part de nos plus hautes autorités fédérales sont difficiles à avaler.

A l'exemple de l'accord UBS-USA en 2010 : un tribunal (le TAF) juge illégale la décision du CF et indique simultanément la solution pour le blanchir, à savoir le changement rétroactif de la loi par le Parlement, « acheté » par des sirènes alarmistes. Pourquoi accepter des entorses au droit et à la séparation des pouvoirs ?

Les capacités des dirigeants en temps de guerre ne peuvent pas être les mêmes que pendant la paix. Cela, notre Parlement ne l'a pas bien compris, lui qui s'est petit à petit mêlé du choix des autorités exécutives, rôle qui incombait auparavant aux partis. Pour cette raison, il a évité d'élire les meilleurs !!! Les menaces et les pressions ont eut raison de nos (leurs) élus...

Ces décisions intempestives qui conduisent à faire adopter des dispositions contraignantes et non requises (Swiss finish) pour notre pays, alors qu'elles ne sont pas en vigueur chez nos concurrents, pénalisent nos conditions-cadre économiques et influent directement sur l'économie réelle et les rentrées fiscales dont toute notre population bénéficie.

Avec notamment les conséquences suivantes :

- Affaiblissement de la compétitivité de notre secteur financier, l'un des piliers de notre économie, faut-il le rappeler, en instillant des règles tatillonnes, non-requises et dont la mise en place est extrêmement coûteuse.
- Des milliers d'emplois seront rayés dans le secteur bancaire et ne seront pas remplacés, avec un impact induit négatif sur la consommation et l'investissement.
- Les fonds des étrangers, qui permettent de financer l'activité économique (crédit aux PME et hypothécaires) s'en iront sous d'autres cieus indulgents et surtout intéressés.
- Impact négatif sur l'activité économique orientée vers l'accueil de personnes à haut revenus (hôtellerie, bijouterie, horlogerie, voitures, tourisme, fiscalistes, avocats, assureurs) et effets induits.
- Plus important, affaiblissement de la réputation de notre pays du point de vue de la sécurité du droit (impact économique inestimable), de la protection de la sphère privée et de la propriété privée. Faut-il rappeler que les états de droit ne sont pas majoritaires dans le monde et que la protection de la sphère et de la propriété privée permet de préserver les citoyens contre l'appétit insatiable des Etats et de conserver une imposition modérée propice au développement et au bien-être, ce qui est le cas en Suisse ?

L'approche centrale de Swiss Respect consiste à ne pas accepter de modifier nos règles seulement pour satisfaire nos concurrents qui nous pressent et à n'accepter de changement que si tous les centres financiers les mettent en pratique.

Swiss Respect vise à obtenir une réciprocité pour l'accès au marchés (nb. il y a 140 banques étrangères en Suisse qui exercent librement leur activité) et l'égalité de traitement avant d'adopter et d'implanter chez nous des pratiques que d'autres pays n'ont pas.

Swiss Respect veut transmettre des informations à la société civile et la sensibiliser à des thèmes dont les politiciens et les média ne parlent pas, de sorte que nos autorités en prennent connaissance et conscience et contre-attaquent.

Nos autorités doivent défendre nos conditions-cadres et adopter une attitude similaire à celles du Luxembourg et de l'Autriche qui protègent leurs avantages aussi longtemps que l'UE ne parvient pas à obtenir égalité de traitement et réciprocité de la part des pays tiers.

Donc, elles ne doivent rien céder tant que Honk Kong, Singapour, les Iles anglo-normandes, les Bahamas, les USA et l'Angleterre, entre autres, ne se conforment pas aux mêmes règles.

Le jour où les membres de l'OCDE souhaiteront, TOUS, l'échange automatique d'information, il sera bien temps de s'y conformer. Mais cela n'est pas pour demain, tant il est vrai que les bienfaits économiques de la concurrence fiscale sont avérés, la Suisse, avec la souveraineté fiscale cantonale, en étant un exemple patent.

Swiss Respect.ch

2 rue Sigismond-Thalberg, CH-1201 Genève

Tel. : +41 76 280 01 62 Adresse Electronique : info@swissrespect.ch

Compte UBS, SWISSRESPECT.CH CH090024024015690540M, SWIFT UBSCHZH12A

www.swissrespect.ch



Jean-Daniel BALET

Swiss Respect

Nous attendons de notre Conseil Fédéral une analyse géostratégique ainsi que la formulation de réponses et de contre-attaques appropriées aux demandes de nos concurrents qui nous assaillent.

Swiss Respect défend le peuple, les employés et le bien-être des générations futures. Si les banques peuvent dé-localiser, notre pays ne le peut pas...